

A large, light gray magnifying glass graphic is centered on the page, with its handle pointing towards the bottom right. The lens of the magnifying glass is positioned over the main title text.

Derrière l'inflation, le conflit entre le capital et le travail

Patronat et gouvernement se relaient pour expliquer que les revendications salariales ne feraient qu'aggraver la montée des prix. C'est une manière commode de faire porter aux salarié-es la responsabilité de l'inflation... quand le monde du travail se bat précisément pour en contrer les effets ! Alors, que penser du lien entre inflation et hausse des salaires ? Et quelles perspectives revendicatives opposer à ces arguties ? En définitive, l'inflation agit avant tout comme un formidable révélateur du conflit de classes... et de l'impasse de notre régime économique. Explications.

I. Quelles sont les grandes explications économiques de l'inflation ?¹

Les explications « traditionnelles »

Sur ce sujet comme sur beaucoup d'autres, il n'y a pas de consensus en économie. Voilà traditionnellement les principales explications avancées :

1. **Trop de monnaie** en circulation ; une hausse de la création de monnaie par la banque centrale entraînerait mécaniquement de l'inflation.
2. **Trop de demande** par rapport à l'offre, ce qui ferait grimper les prix.
3. Un « **pouvoir de marché** » **trop important** des grandes entreprises, qui leur permet d'augmenter les prix (car trop peu concurrencées).
4. Une **hausse des coûts de production**, que les entreprises répercutent sur les prix pour conserver leurs marges (c'est un des éléments qui expliquent ce qui se passe aujourd'hui).

Ces explications ont des intérêts, mais

aussi *une* grande limite ; jamais n'apparaît l'élément central : le rapport de force entre employeur-se et salarié-es.

L'enjeu majeur : la répartition du revenu

En définitive, ce qui détermine un niveau de la part des salaires élevé ou faible, un niveau de profit élevé ou faible, mais également un niveau d'inflation élevé ou faible est le conflit de classes entre salarié-es et employeur-se. Plus précisément, c'est le niveau de rapport de force qui est essentiel ; il peut être favorable aux salarié-es, ou aux employeur-se (ce qui est le cas depuis maintenant quarante ans).

- Côté salarié, nous revendiquons une part plus importante de la valeur ajoutée (entièrement créée par le travail, rappelons-le). La volonté de « rattraper l'inflation » exacerbe les revendications, comme aujourd'hui.

À l'inverse, un taux de chômage élevé et une précarité importante des gens en emploi poussent à une modération sur les revendications salariales.

- Côté patronal, la hausse des coûts des matières premières (comme c'est le cas aujourd'hui), et la hausse des salaires versés (si les salarié-es installent le rapport de force) les poussent à augmenter les prix pour **conserver leurs marges**.

Tout est dans ce conflit : d'un côté, accroître les marges ; de l'autre, accroître les salaires. En réalité, l'inflation n'est que le miroir de la lutte entre salaires et profits.

Et c'est le point fondamental à retenir : les hausses de salaires entraîneront possiblement une hausse de prix supplémentaire SEULEMENT si la part des profits reste inchangée.

II. Inflation, le grand retour

On la pensait appartenir aux livres d'histoire, tant elle a été faible depuis les années 1980, par rapport aux autres périodes économiques d'après-guerre. Que nous dit l'évolution de l'inflation ?

- D'abord, qu'il n'y a aucun lien mécanique entre hausse des salaires (importante entre 1961 et 1981) et hausse des prix (qui ne devient importante qu'après les chocs

pétroliers). En définitive, c'est bien le choc pétrolier d'abord, et la hausse drastique des taux d'intérêt ensuite, qui expliquent l'essentiel de l'inflation.

1. Nous reprenons ici de nombreux éléments d'une note plus technique de Thomas Dallery et Jonathan Marie, deux spécialistes de l'inflation et du coût du capital : france.atac.org/nos-publications/les-possibles/numero-33-automne-2022/debats/article/l-inflation-revenue-pour-partir-ou-partie-pour-durer

Tableau n° 1 : Quelques faits stylisés français

{}	1961-1973	1974-1981	1982-1986	1987-2018
Taux d'inflation	4.6	11.3	7.5	1.8
Taux de variation des salaires nominaux	10.2	14.3	8.3	2.6
Part des salaires dans la valeur ajoutée	62.9	65.5	63.8	57.4
Taux de chômage	1.9	4.1	8.0	9.2
Gains de productivité	6.1	3.2	3.5	1.4

Sources : Base de données AMECO. Les gains de productivité sont mesurés ici par le taux de variation du ratio entre le PIB réel (série OVG) et le nombre total d'heures travaillées à l'année (série NLHT).

Source : Dallery et Marie (2022).

- Ensuite, à partir des années 1980, nous changeons de régime économique. La part des salaires dans la valeur ajoutée chute, mais surtout, le pouvoir de négociation des travailleuses s'effondre littéralement après des années de conquêtes antisyndicales (dont Reagan et Thatcher sont les fers de lance), de déstabilisation des collectifs de travail, de la hausse des contrats précaires.
- La faiblesse de l'inflation depuis la fin des années 1980 est donc en définitive le reflet du basculement du rapport de force en faveur du capital. Pour résumer, il faut reprendre les termes de Warren Buffet en 2005 qui avait bien noté : « Il y a une guerre des classes, c'est un fait. Mais c'est ma classe, la classe des riches, qui mène cette guerre et qui est en train de la gagner. »
- Le retour de l'inflation aujourd'hui rebat les cartes, et le rapport de force entre travail et capital se tend. Ce tour d'horizon étant posé, il n'est guère étonnant que le thème de la « boucle prix-salaires » s'installe dans le débat. Tout l'enjeu pour les employeuses est de conserver leurs marges... ce qui implique de limiter au maximum les hausses de salaires.

III. Pourquoi parle-t-on de « boucle prix-salaires » ?

C'est le nouveau mantra antigrevé. En théorie économique, on appelle la « boucle prix-salaires » l'idée d'un cercle « vicieux » qui pourrait s'installer, que l'on peut résumer comme ceci :

Les hausses de salaires entraînent une hausse des coûts de production.

Les entreprises répercutent cette hausse sur les prix *pour conserver leurs marges*, ce qui alimente l'inflation

Les salarié·es revendiquent des hausses de salaires, ce qui augmente les coûts de production, etc.

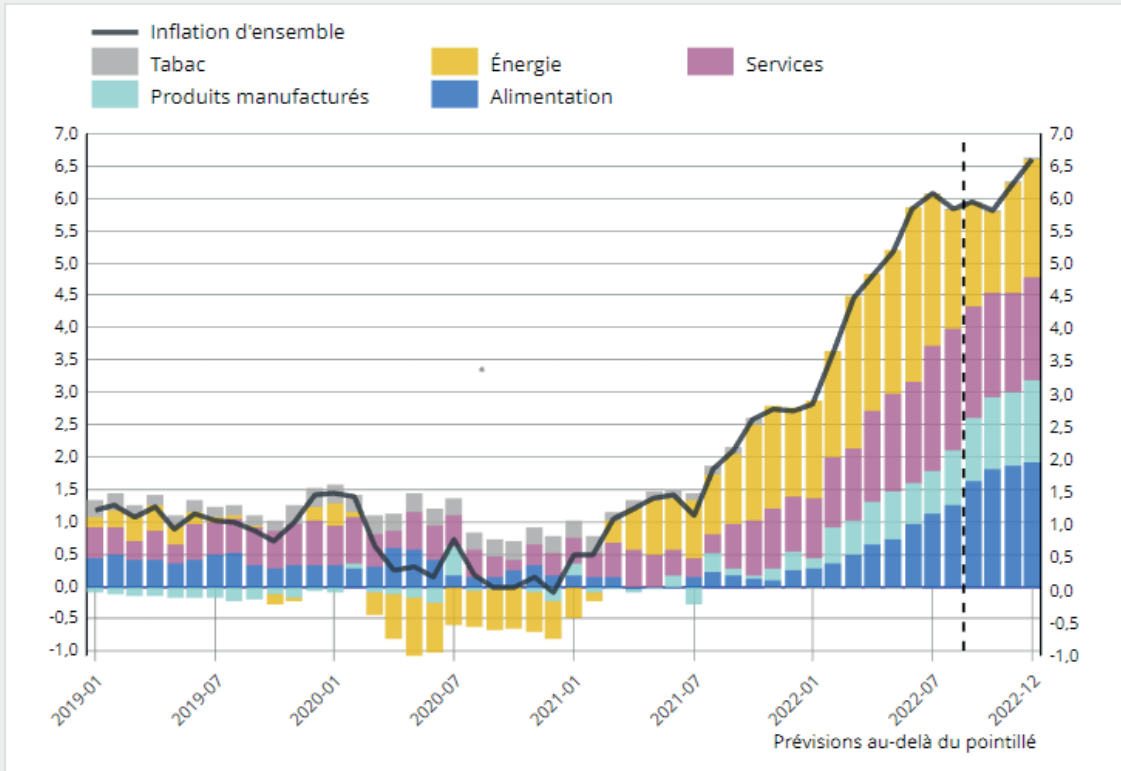
C'est une manière bien commode de présenter les choses, puisque tout se passe comme si le seul « coût de production » était... le salaire ! Cette rhétorique est classique, et au cœur de la bataille que nous menons entre « coût du travail » et « coût du capital ». Autrement dit, le patronat cherche à écarter d'entrée la question centrale du partage de la valeur entre salaires et profits (avec le soutien du gouvernement, qui déporte le débat vers l'intéressement, l'actionnariat salarié et

toutes les formes non salariales de revenu).

Mais cette explication, qui fait des salarié·es les responsables de l'inflation, ne tient pas la route, tant la situation n'a strictement rien à voir avec la question des salaires.

Graphique 1 : Inflation d'ensemble et contributions par poste

glissement annuel en % et contributions en points



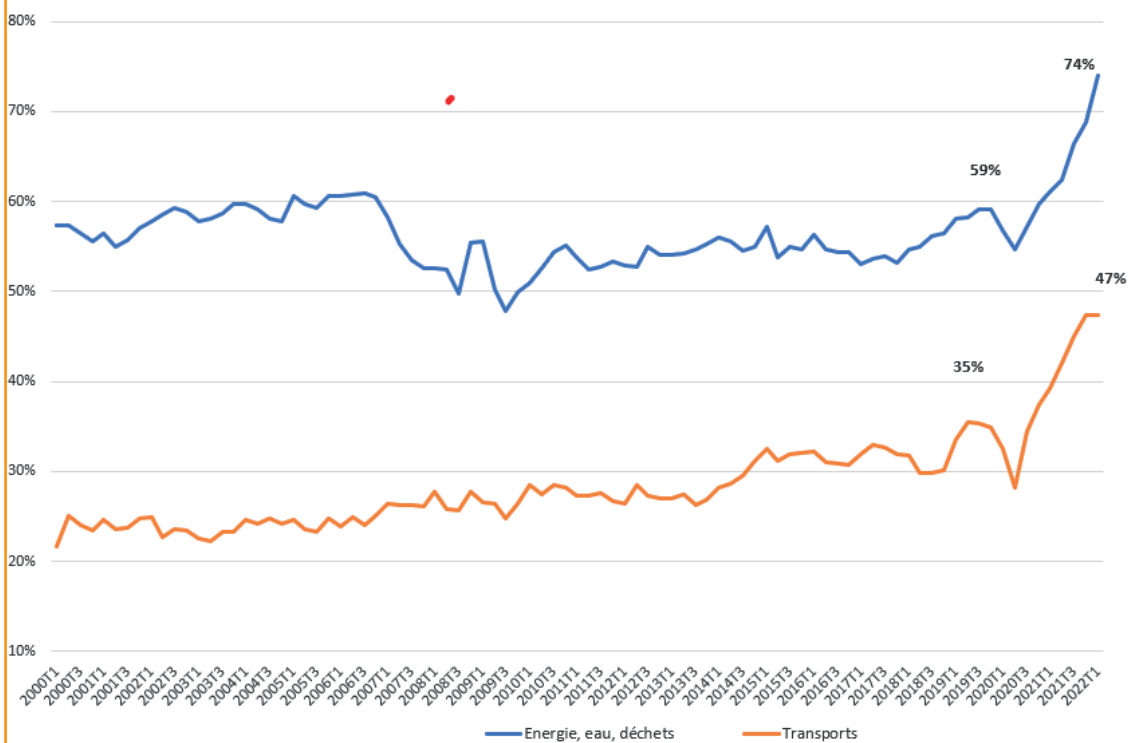
Lecture : en août 2022, les prix à la consommation ont progressé de 5,8 % sur un an, selon l'estimation provisoire. Ils progresseraient de 5,9 % sur un an en septembre 2022.

Source : Insee

Graphique 2

Taux de marge dans les secteurs du transport et de l'énergie

(Source : Comptes nationaux, Insee, 2022)



IV. Pourquoi la situation actuelle n'a rien à voir avec une telle boucle ?

Quelles sont les causes actuelles de l'inflation ?

Elles sont désormais bien connues, et n'ont encore une fois pas de lien avec les salaires. Une très grande part de l'inflation est aujourd'hui *importée*. C'est le cas pour l'énergie, et de nombreuses matières premières agricoles. Pour l'essentiel, voilà les causes de l'inflation actuelle :

- Les prix du gaz et du pétrole augmentent en raison du conflit en Ukraine, de réductions volontaires de production des pays exportateurs de pétrole (en situation d'oligopole).
- Le prix de l'électricité, calé sur celui du gaz en Europe du fait du marché européen, explose.
- Les prix agricoles tendent eux aussi à monter (en lien avec le conflit ukrainien mais aussi du fait de la spéculation sur les matières premières globalement).
- La baisse de l'euro par rapport au dollar augmente le coût de l'inflation importée (il faut payer plus d'euros pour acheter des produits

libellés en dollars à l'international ; c'est le cas du pétrole notamment).

En somme, l'essentiel de la hausse trouve son origine dans notre dépendance énergétique, mais tend désormais à se répandre dans toute l'économie comme le montre le graphique 1.

Les entreprises sont donc confrontées à une hausse des coûts... qu'elles répercutent sur les prix, pour conserver leurs marges ! Le « choc » sur l'économie française de l'inflation importée est de l'ordre de 3 % du PIB, « perdus » vis-à-vis de l'étranger. Le pétrole, qui est un coût de production important (et importé) voit son prix augmenter, ce qui se répercute sur l'ensemble des prix. Tout l'enjeu, nous le verrons, est de savoir qui doit supporter ce choc : le capital, ou le travail ? Si l'on reste sur le cas du pétrole, les ménages paient la hausse deux fois : à la pompe, où les prix augmentent ; et *via* les dépenses publiques. Le « bouclier tarifaire », qui limite en partie cette hausse, est en effet financée par la dépense publique... qui pourrait être utilisée autrement, dans les services publics notamment.

La « boucle prix-profits », une explosion des marges dans les secteurs responsables de l'inflation

C'est sans doute l'élément le plus scandaleux de la crise que nous traversons. Le point central est que les entreprises, notamment les grosses, ne se sont pas contentées de répercuter les hausses des coûts de production sur leurs prix de vente, elles les ont augmentées davantage ! En conséquence, leurs marges augmentent significativement, et c'est ce qui explique la contagion au reste de l'économie. Ces comportements opportunistes, de TotalEnergies ou de CMA CGM pour prendre ces deux exemples, sont au cœur de la crise actuelle.

Il est ainsi plus juste de parler d'une « boucle prix-profits » : la capacité des entreprises à augmenter leurs marges, à maintenir les versements de dividendes se répercute en cascade dans toute l'économie. On est bien loin de la question des salaires... (Graphique 2).

V. Pourquoi il n'y a pas de risque de « boucle prix-salaires »

Qui doit absorber l'inflation ?

Reprenons ce que nous disions : la question est assez simple à poser à court terme. La hausse de l'inflation importée représente un choc de 3 % du PIB ; la question est de savoir sur qui doit peser ce choc. On peut poser le problème ainsi :

1. Soit les salaires augmentent moins vite que l'inflation, et ce sont les

salarié-es qui paient le coût de la hausse des prix, *via* une perte de pouvoir d'achat.

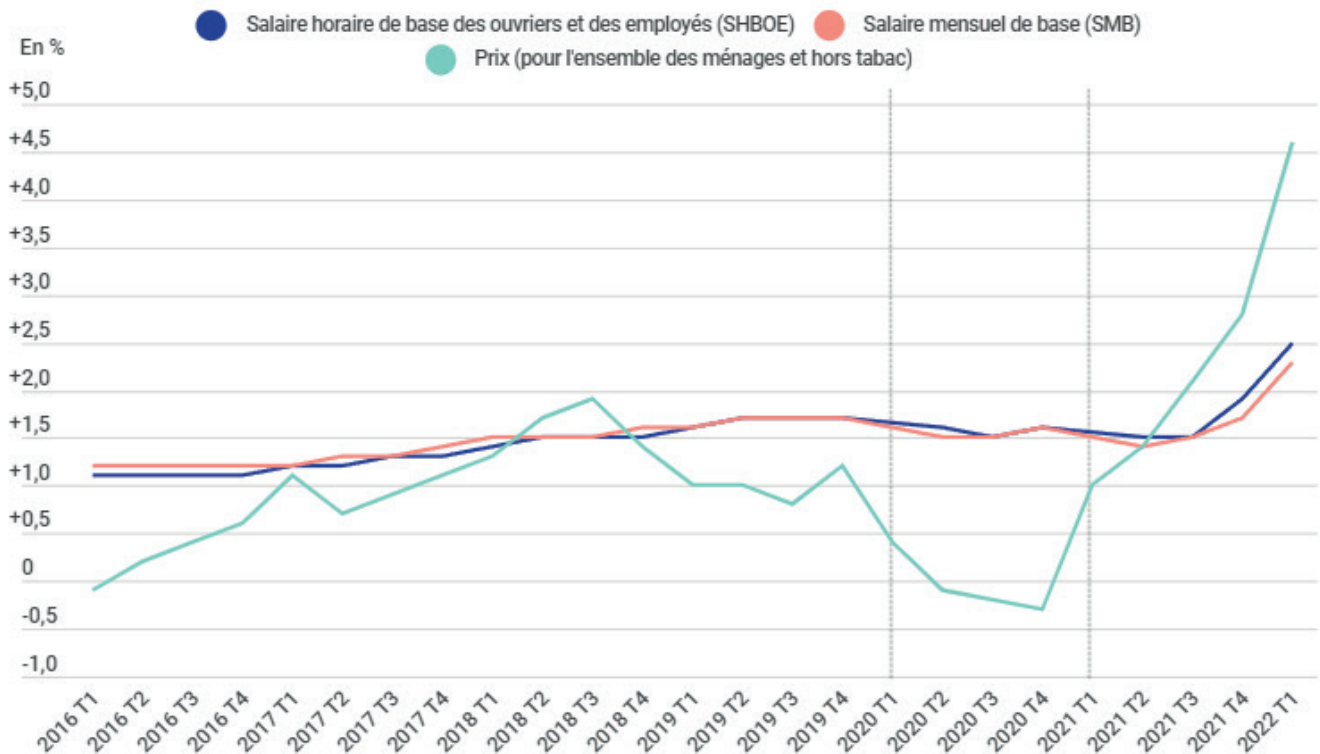
2. Soit les dépenses publiques prennent en charge une partie du coût *via* des « boucliers tarifaires », subventions et chèques ; ce sont alors les travailleur-ses-contribuables qui paient l'addition.
3. Soit les salaires sont indexés, et ce sont les capitalistes qui voient leurs

revenus baisser.

Sans surprise, patronat et gouvernement s'unissent pour une solution « hybride » entre les points 1 et 2 : limitation des hausses de salaire, et prise en charge par la collectivité d'une partie du coût *via* les « boucliers tarifaires ». L'objectif, comme d'ordinaire : garantir les marges des entreprises... et les versements aux actionnaires.

Pour l'heure, le patronat se sent en posi-

Graphique 3 : glissement annuel des salaires et des prix à la consommation



Download data

Avertissement : pour le salaire horaire de base et le salaire mensuel de base, les glissements annuels aux T1 2020 et T1 2021 ne peuvent pas être calculés.

Champ à partir du 2e trimestre 2018 : salariés du privé hors agriculture, particuliers employeurs et activités extraterritoriales ; France hors Mayotte.
 Champ jusqu'au 1er trimestre 2018 : champ précédent hors Drom, hors associations de loi 1901 de l'action sociale et hors syndicats de copropriété.
 Sources : Dares, enquête trimestrielle Acemo ; Insee, indice des prix à la consommation.

tion de force² ; les profits explosent dans certains secteurs (et leurs dirigeants comptent bien les défendre), les grandes patronnes s'accordent de larges augmentations, et les acomptes sur dividendes (comme chez TotalEnergies) commencent à se multiplier. À la question : « Qui doit payer », le patronat répond non seulement : « Pas nous »... mais compte en plus en profiter ! Comment ne pas voir là une

grande provocation face aux revendications du monde du travail ? On ne peut donner manifestation plus évidente des rapports de classe.

Des hausses de salaire ? Où ça ?

Côté travail, les choses sont différentes. Entre 2014 et 2019, le salaire mensuel moyen³ n'a progressé que de 0,8 % par

an une fois l'inflation prise en compte selon l'Insee⁴. Les années 2020 et 2021, sous couvert d'incertitude économique, ont ensuite été marquées par une très faible augmentation, voire une absence d'augmentation, des salaires.

Le graphique 3 résume parfaitement la déconnexion entre l'inflation et les salaires jusqu'en 2021, et ce qui se joue aujourd'hui : la tentative de rattrapage par rapport à l'inflation, sans succès

2. Au moment où ces lignes sont écrites ; nous espérons bien sûr que le rapport de force s'est inversé depuis.

3. En équivalent temps plein, c'est même encore plus faible si l'on rentre dans le détail : analyses-propositions.cgt.fr/fiche-pouvoir-dachat-2-pouvoir-dachat-de-quoi-parle-t

4. www.insee.fr/fr/outil-interactif/5367857/tableau/50_MTS/53_SRA#:text=En%20France%2C%20le%20montant%20horaire,plus%20vite%20que%20les%20prix.

pour l'heure. **En euros constants (c'est-à-dire corrigés de l'inflation), le salaire mensuel de base diminue de plus de 3 % en moyenne entre le deuxième trimestre 2021 et le deuxième trimestre 2022.**

Une hausse des salaires entraînerait-elle une inflation supplémentaire ?

Cette affirmation ne vaut... que si l'on accepte l'explosion des marges des entreprises ! Rien n'oblige ces dernières à répercuter une hausse des salaires sur leur prix. Elles pourraient simplement accepter de rogner un peu leurs marges, puisqu'elles sont élevées. D'après *l'Insee*, le taux de marge des sociétés non financières serait de 32 % sur l'ensemble de l'année 2022, en hausse par rapport à 2018.

Cela signifie que les entreprises ont répercuté l'augmentation des coûts de production sur les prix, et c'est précisément ce point qui explique la transmission de l'inflation à tous les secteurs de l'économie. Il ne fait pas de doute que toutes les entreprises ne pourront pas augmenter leurs marges de la même façon ; les TPE et PME ne peuvent être comparées aux grands groupes. L'autre urgence pour permettre l'augmentation globale des salaires, c'est de contraindre les donneurs d'ordre à desserrer l'étau sur les fournisseurs et sous-traitants. On retrouve à nouveau, derrière la question de l'inflation, l'enjeu du coût du capital.

« Toutes les entreprises ne pourront pas augmenter les salaires » : que répondre à cette affirmation ?

D'abord, reconnaître un fait : à court terme et à régime économique constant, il est évident que pour le groupe TotalEnergies et une TPE, les enjeux ne sont pas les mêmes. D'un côté, des entreprises qui *bénéficient* de cette inflation importée ; de l'autre, des entreprises qui risquent de se retrouver en difficulté et subissent cette inflation également ; c'est particulièrement vrai pour certaines branches, notamment dans l'industrie.

Cela ne doit cependant **en rien** entraver les revendications salariales. Ce ne sont pas les hausses de salaires qui mettront en péril les entreprises, bien au contraire ; c'est la voracité des grands groupes. Voici quelques arguments à mettre en avant :

1. Il ne faut pas se fier au discours patronal dans son entreprise et systématiquement **demander l'appui d'un expert** sur la situation économique ; il est probable que dans de nombreux cas, les difficultés annoncées soient un effet d'aubaine pour limiter les hausses de salaires. Beaucoup d'entreprises qui ont pu reporter le coût de l'inflation sur les prix se portent *très bien* ; elles doivent augmenter les salaires sans délai.
2. Cela étant dit, il ne faut surtout pas se laisser enfermer dans des négociations « au cas par cas »... car chaque employeur-se trouverait *toujours* une bonne raison de ne pas augmenter les salaires. Il faut **une augmentation générale, coordonnée** ; ce qui est bon pour

l'économie globalement n'est jamais bon aux yeux de chaque employeur-se individuellement.

3. L'enjeu est bien : « Qui doit payer ? » Pour simplifier, la question est donc : est-ce aux salarié-es et aux TPE de faire les frais des profits de TotalEnergies ? La réponse est bien sûr non. Et nous disposons d'une arme efficace pour organiser la redistribution et limiter l'impact des hausses de coûts dans les petites entreprises : la fiscalité. Ainsi, **taxer les profits** des grands groupes, mais également les hauts patrimoines, est l'arme pour favoriser les transferts des gagnant-es de cette crise vers le monde du travail.
4. Enfin, les **aides publiques aux entreprises** atteignent des sommes records. Comme le rappelle le rapport IRES que nous avons commandé à la CGT, elles représentent plus de 150 milliards d'euros en 2019, sans compter toutes celles mises en place depuis la crise sanitaire⁵. Nous demandons que ces aides soient *ciblées* vers les secteurs les plus en difficulté, et *conditionnées* strictement à des hausses de salaires supérieures à l'inflation notamment.

TOUTES les salarié-es, du privé comme du public doivent bénéficier de hausses de salaires et conserver leur pouvoir d'achat. Plusieurs mécanismes doivent être mis en place pour garantir cela.

5. Pour aller plus loin, voir le Mémo éco sur la dernière aide publique en date : la suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

VI. Généraliser l'indexation des revenus et bloquer les prix : la première urgence

Contrôler les prix : l'outil oublié

Le contrôle des prix a longtemps fait partie des boîtes à outils des gouvernements. Aujourd'hui encore, il continue d'exister en partie sous la forme de « tarifs réglementés/bloqués ». L'idée serait d'étendre ce contrôle aux principaux prix qui montent aujourd'hui, en particulier dans le secteur de l'énergie.

Concrètement, quelles seraient les conséquences d'un tel contrôle ? Une réduction des marges pour les entreprises qui se le verraient appliquer... marges dont nous avons déjà dit qu'elles explosaient dans les secteurs de l'énergie (ce que l'on appelle parfois les « superprofits »).

En réalité, il faut retourner le problème : ce qui est en cause aujourd'hui, c'est la libéralisation des prix dans l'énergie qui montrent toute leur absurdité. En reprendre le contrôle, c'est reprendre le contrôle des marges incontrôlées et limiter les conséquences néfastes, tant pour le tissu productif que pour les ménages. C'est un outil important – et insuffisant, mais nous y reviendrons – de stabilisation économique, avec lequel il faut renouer immédiatement.

Indexer les revenus sur l'inflation : la nécessité

À l'heure actuelle, seul le Smic est véritablement indexé à l'inflation (il aug-

mente au minimum au même rythme qu'elle)⁶. Ni le reste des salaires, ni les minima sociaux ne suivent cette tendance, ce qui conduit à plusieurs effets néfastes :

- appauvrissement des plus pauvres et des bénéficiaires des minima ;
- recul du pouvoir d'achat de la majorité des salarié-es ;
- grilles de salaires « rattrapées » par le Smic, tassement des salaires au niveau du Smic.

L'indexation des minima sociaux à l'inflation (et l'échelle mobile des salaires, en vigueur partiellement en France jusqu'en 1982, rappelons-le) permettrait de faire évoluer le salaire au même rythme que l'inflation et de préserver le pouvoir d'achat. C'est l'inverse qui se produit actuellement avec, comme nous l'avons dit, des salaires réels qui chutent⁷.

L'indexation présente l'avantage d'être *mécanique* et de protéger le monde du travail, quand les primes, « boucliers » et autres « remises » sur les carburants sont à la discrétion du gouvernement.

Quels effets sur l'économie ?

Là encore, il faut retourner le problème. À court terme, la chute du salaire réel va se traduire par une baisse de la consommation, des débouchés des entreprises et donc de l'activité, et une chute de l'emploi qui elle-même comprimera les revenus.

On l'a vu, le chômage devrait augmenter à nouveau en 2023.

Le patronat ressort à cet égard l'argument classique de la « compétitivité » : si les salaires augmentent, les entreprises seront moins compétitives que celles des pays voisins. Mais cet argument ne tient pas aujourd'hui, puisque précisément l'inflation est plus faible en France que dans les autres pays européens !

Sans surprise, c'est *encore* le conflit capital/travail qui réapparaît. Car que se passerait-il en cas d'indexation ? Une hausse de la part des salaires dans la valeur ajoutée... et donc une baisse des profits.

Le cas belge

La Belgique continue à avoir un mécanisme d'indexation. Nul « dérapage » des prix n'a été constaté, et l'inflation n'a pas été plus élevée qu'ailleurs avant 2020. La grande différence avec le cas français, c'est que la part des salaires dans la valeur ajoutée s'est stabilisée à un niveau supérieur en Belgique entre 1990 et 2020 (61 %, contre 57,2 % en France).

Voilà sans nul doute une des raisons du refus de l'indexation : éviter que les profits ne soient diminués.

Là encore, certains pourraient rétorquer que des entreprises aujourd'hui vont connaître des difficultés importantes ; on répondra que les abondantes aides publiques aux entreprises – plus de 150 milliards d'euros d'aides

6. Pour aller plus loin : voir [le Mémo Eco](#) sur l'urgence des revalorisations.

7. Pour aller plus loin, voir [le Mémo éco](#) sur la chute réelle des salaires.

publiques par an, soit deux fois le budget de l'éducation nationale – doivent servir en priorité à soutenir

celles qui sont en danger, avec pour conditions strictes le maintien de l'emploi et l'indexation des salaires sur

l'inflation.

VII. Mettre à contribution les hauts revenus et les profits : la deuxième urgence

Comme nous l'avons vu, l'inflation n'est pas seulement liée à des chocs « extérieurs » ; elle est l'expression même de l'approfondissement du conflit entre le capital et le travail. Ces chocs n'ont en rien empiété sur la marge des grandes entreprises : celles du CAC 40 ont réalisé le bénéfice record de 73 milliards d'euros au premier semestre 2022 ; d'autres, non cotées en Bourse comme l'armateur CMA CGM, ont vu leurs profits exploser de la même manière (tout comme la rémunération de leur dirigeant). Ces entreprises sont des profiteuses de crise ; pire, elles participent à la diffusion de l'inflation à toute l'écono-

mie au lieu d'absorber elles-mêmes le choc alors qu'elles en ont les capacités.

Répetons-le : à court terme, la question qui se pose est la répartition du fardeau. Les grandes entreprises n'en prennent aucunement leur part et en font porter tout le poids sur l'État – donc les contribuables – et les salariées.

Il est donc urgent de les mettre à contribution en taxant leurs superprofits. Cela pourrait rapporter entre 10 et 20 milliards d'euros⁸, soit l'équivalent des dépenses prévues dans la loi sur le pouvoir d'achat.

Rien ne peut justifier un tel enrichis-

sement dans une période où l'économie globale est touchée. Ces effets d'aubaine sont insupportables. Taxer ces superprofits est indispensable pour en finir avec l'impunité et la déresponsabilisation de ces firmes, mais également pour, à l'avenir, dissuader ces comportements de vautour.

De la même façon, nous pouvons penser qu'il faut également taxer les plus hauts revenus, notamment ceux issus du capital, dans une période de crise encore plus qu'à l'accoutumée, afin d'éviter un nouvel accroissement des inégalités.

VIII. Traiter le problème à la racine : planifier, socialiser et sortir de nos dépendances

L'urgence à court terme est bien sûr l'augmentation des salaires et la préservation du pouvoir d'achat. Ceci dit, il est illusoire de croire pouvoir « corriger » l'inflation par des artifices techniques, en espérant revenir à la « normale ». La raison en est simple : l'inflation est en lien avec les contraintes et chocs extérieurs, mais

elle est d'abord et *avant tout* un puissant révélateur des contradictions et de l'impasse du capitalisme contemporain – dont les tensions sur l'approvisionnement sont le principal symptôme – et de l'intensification du conflit entre le capital et le travail. C'est en période de forte inflation que saute aux yeux le décalage entre la

rémunération du capital qui non seulement ne faiblit pas mais s'accroît d'un côté, et la perte de pouvoir d'achat pour le travail de l'autre. Nous ne sortirons pas de l'ornière avec des chèques ou des mécanismes fiscaux ; c'est d'un plan de rupture dont nous avons besoin. Deux stratégies nettes se font jour face à l'inflation, dont les

8. alliance-ecologique-sociale.org/face-a-la-crise-lurgence-dune-taxe-sur-les-superprofits/

similitudes avec la question de la « dette Covid-19 » sont frappantes⁹. D'un côté, gouvernement, patronat et banques centrales cherchent le retour le plus rapide possible à la « normale », dont on peine à voir à quoi elle correspond véritablement. S'agit-il du régime de croissance que l'on connaît depuis les années 1980, basé sur un chômage tendancielle élevé, la destruction des collectifs de travail, le démantèlement des services publics et une explosion des versements aux détenteurs de capitaux ? S'agit-il de la soumission des finances publiques à la « discipline » des marchés financiers ? Ou peut-être est-il nécessaire de vite renouer avec la désindustrialisation continue, les dépendances aux énergies fossiles, la destruction de l'environnement et le réchauffement du climat ? Tout l'enjeu de la rhétorique gouvernementale va être de faire de l'inflation un épisode « passager », en assumant qu'il puisse

être douloureux pour les populations. À ce propos, et sans rentrer dans le détail, les décisions des diverses banques centrales de remonter les taux d'intérêt vont irrémédiablement conduire les économies vers la récession ; le choix de faire « payer » au travail ce nouveau soubresaut du capitalisme est on ne peut plus clair. C'est bien face à cette logique générale que nous opposons un plan de rupture. C'est parce que nous comprenons que cette remontée de l'inflation est le symptôme de troubles plus importants que nous portons une *autre logique* de production. Ainsi, le plan de rupture a une déclinaison pour traiter à la racine les causes de l'inflation :

- Cela implique nécessairement un autre partage des richesses, et donc de la valeur ajoutée en faveur du travail.
- Il y a urgence à sortir l'énergie et les biens et services de première

nécessité du marché, en renouant avec la logique de service public et de réponse à l'intérêt général ; c'est évidemment vrai pour l'énergie, avec un vaste plan de rupture énergétique pour sortir le plus rapidement possible de nos dépendances aux énergies fossiles.

- Seule une véritable politique industrielle, assortie de pôles publics gérés collectivement, permettra de répondre à la double urgence sociale et environnementale.

Il n'y a aucun doute que derrière la question de l'inflation, les enjeux majeurs sont la crise climatique et son pendant à court terme, la crise énergétique. Cela implique de repenser fondamentalement le cadre dans lequel nous évoluons et de rompre radicalement avec notre régime économique.

Conclusion : l'inflation, un puissant révélateur des limites de notre régime économique

De manière fondamentale, il faut retenir que l'inflation est une expression du rapport de force qui nous oppose au capital. L'urgence vitale pour le monde du travail est évidemment le maintien du pouvoir d'achat. Il faut retenir ensuite les points suivants :

1. L'inflation ne vient pas d'une hausse des salaires.
2. Elle vient de la hausse des coûts de production importés, elle-

même liée au dérèglement du capitalisme mondial.

3. Il n'y a aucun risque de « boucle prix-salaires »... si les taux de marge diminuent !
4. Nous avons des revendications claires à court terme : indexation, échelle mobile, mise à contribution des profits d'aubaine et des hauts patrimoines.
5. Nous avons la vision à long terme :

en finir avec le chaos de l'économie capitaliste telle qu'elle fonctionne, et lui substituer un nouveau régime économique et une nouvelle politique industrielle

Comme toujours en économie, derrière les mécanismes plus ou moins théoriques se cache toujours la réalité de la conflictualité sociale et du rapport de force.

9. Voir la [Note Eco](#) rédigée sur le sujet.

Numéro 159	Que faire de la dette Covid ? Perspectives revendicatives. Alexandre Derigny (CGT Finances), Mathieu Cocq (Pôle éco confédéral) et Ilona Delouette (Pôle protection sociale).	Numéro 160	Le point sur les possibilités de financement de la réduction du temps de travail et des 32 heures
Numéro 157	L'inflation : De quoi s'agit-il au juste ? Faut-il craindre son retour ?	Numéro 158	Qu'est-ce que l'économie sociale et solidaire ? Comprendre le débat pour se l'approprier syndicalement
Numéro 155	Le Smic a 50 ans : le comprendre et le défendre	Numéro 156	L'économie sociale et solidaire : un état des lieux et des interrogations
Numéro 153	« Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune » : chiche !	Numéro 154	Dettes, monnaie, crise, 10 points pour comprendre le débat économique pendant la crise du Covid-19



Derniers numéros parus

À retrouver sur :

analyses-propositions.cgt.fr/economie

